

POLITIQUE DES AÎNÉS



MUNICIPALITÉ DE TRING-JONCTION
2022-2026

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte de la politique.....	3
Processus de la démarche.....	4
Définitions	5
Définition d'un aîné.....	5
Valeurs	5
Principes directeurs.....	5
Principes reliés au vieillissement actif.....	6
Comité local	6
Neuf champs d'action	7
Statistiques de la municipalité	8
Population	8
Âge médian	8
Groupes d'âge	8
Plan d'action.....	9
Champs d'Action et Objectifs.....	9
Espaces extérieurs et bâtiments	9
Habitat et milieu de vie	9
Participation sociale	9
Loisirs	9
Respect et inclusion sociale	9
Communication et information.....	9
Santé et services sociaux.....	9
Sécurité	9
Comité de suivi.....	9

MISE EN CONTEXTE DE LA POLITIQUE

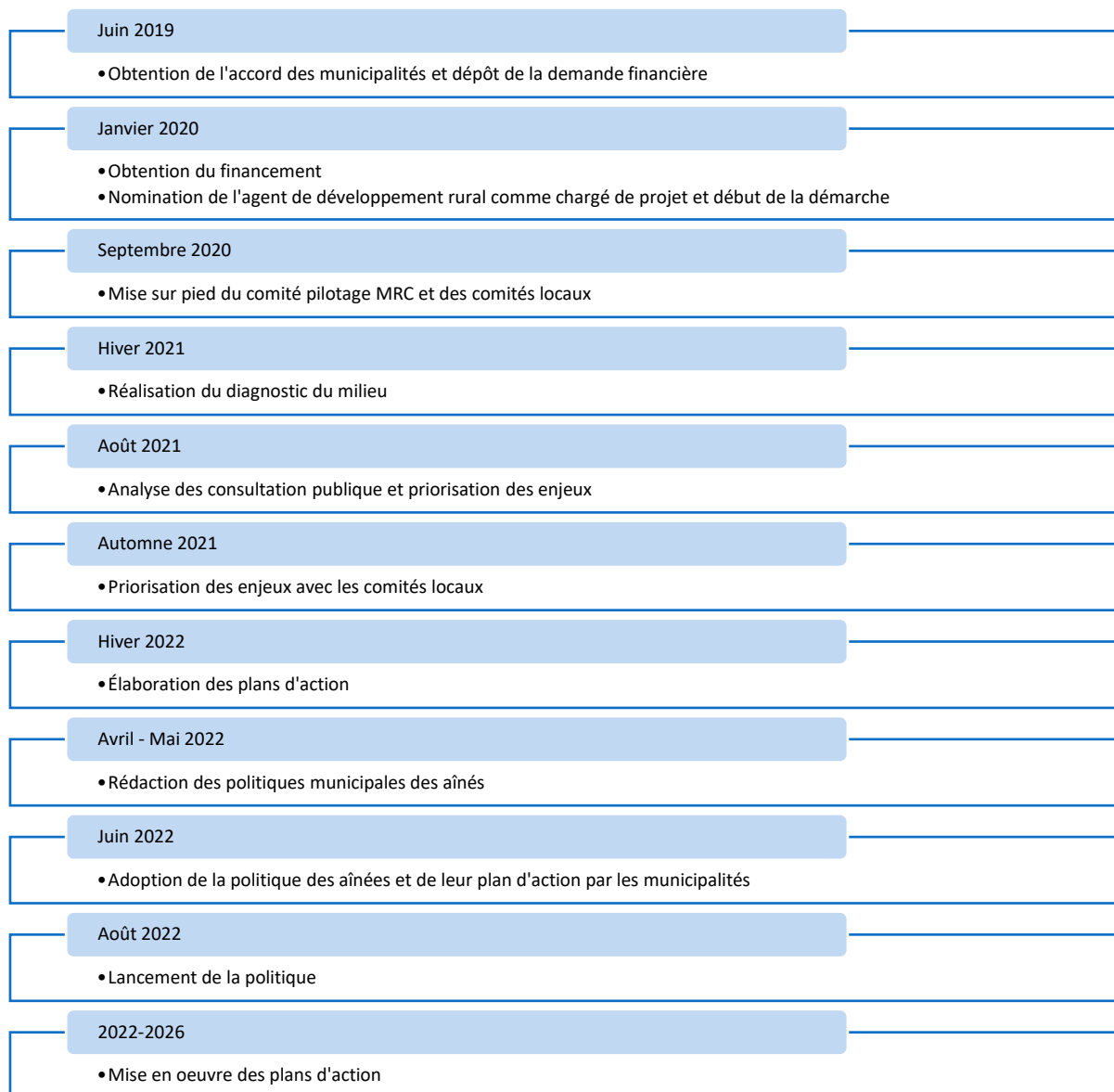
La société actuelle est en constante évolution, elle change rapidement et demande de l'adaptation pour la population. C'est pourquoi il est d'une grande importance de prendre en considération la réalité de nos aînés afin qu'ils puissent s'épanouir dans cette nouvelle réalité. Il est primordial d'adapter les services, les ressources et les infrastructures présentes sur le territoire à leur besoin.

De surcroît, le contexte de la pandémie a fragilisé notre population et ces aînés, elle nous a permis de mettre en lumière certaines problématiques qui devaient être abordées.

La démarche de mise à jour de la politique, Municipalité amie des aînés (MADA), est une démarche collective qui regroupe 9 municipalités de la MRC Robert-Cliche. Depuis 2008, une politique MADA est en vigueur dans chacune des municipalités de la MRC Robert-Cliche. Étant donné que le développement et le rayonnement d'une municipalité passent inévitablement par l'épanouissement des gens qui y vivent, dont les aînés, il était évident de poursuivre dans cette voie.

Grâce à une réflexion collective qui a permis la concertation du milieu et de nombreux partenaires qui ont à cœur et se soucient du bien-être de sa population aînée, la mise à jour de la politique et de son plan d'action a été possible. D'ailleurs, cette démarche a été réalisée grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

PROCESSUS DE LA DÉMARCHE



DÉFINITIONS

DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Ce sont des hommes et des femmes d'un certain âge qui présentent un parcours de vie à la fois riche et différent tout en ayant, en commun, le désir de vieillir activement et en santé.

En fonction de leurs capacités, besoins et champs d'intérêt, ils désirent continuer de jouer un rôle social en faisant bénéficier leur famille, leur proche et leur communauté de leurs compétences, de leurs expériences et de leur temps. Ils trouvent un effet de bien-être naturel dans la participation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective.

VALEURS

- ✓ **Travail d'équipe**
Le succès d'une démarche collective repose sur l'implication de toutes les parties prenantes au projet : décideurs, partenaires et citoyens. En agissant ENSEMBLE toutes les forces sont réunies pour faire front commun dans l'intérêt d'améliorer les conditions de vie de la collectivité.
- ✓ **Égalité:**
Que l'on soit homme ou femme, enfant ou aîné, travailleur ou retraité, pauvre ou riche, etc., tout un chacun joue un rôle important dans la société. Pour être inclusive, la démarche doit se réaliser sans jugement et chercher à offrir la même chose à tous les gens.
- ✓ **Équité:**
La démarche repose sur la volonté de comprendre les gens pour leur donner ce dont ils ont besoin pour s'émanciper. Dans le respect des besoins qui évoluent selon le contexte socioéconomique dans lequel l'on vit, il importe de demeurer à l'écoute de la population.
- ✓ **Proximité:**
Les caractéristiques territoriales et démographiques diffèrent d'un milieu de vie à l'autre. Ce faisant, les enjeux donnent un caractère particulier au déploiement de la démarche. La réalisation des actions doit également être respectueuse de ces réalités et tenir compte de ce qui se passe autour.
- ✓ **Transparence:**
Il s'agit de permettre à chaque collaborateur d'avoir accès à toutes les informations pour les garder mobilisés et les inciter à prendre action.

PRINCIPES DIRECTEURS

La MRC Robert-Cliche a choisi quatre grands principes directeurs qui éclaireront et guideront ses décisions, interventions et actions :

- ✓ Favoriser le bien-être des familles et aînés en **pensant et agissant pour tous les âges**.
- ✓ Le sentiment d'appartenance se cultive grâce au **partage et contacts intergénérationnels**.
- ✓ **La MRC Robert-Cliche se veut un milieu de vie accueillant et dynamique** où tout le monde est représenté et pris en compte dans les activités, services et ressources offerts.
- ✓ **La communication** est la principale source d'information pour le citoyen, de mobilisation et d'utilisation des services.

PRINCIPES RELIÉS AU VIEILLISSEMENT ACTIF

Le concept de vieillissement actif qui est préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le gouvernement du Québec, comprend trois piliers importants soit, la santé, la participation et la sécurité qui permettent d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.



- **SANTÉ**
Être en bonne santé procure d'avantage d'indépendance et de bien-être
- **SÉCURITÉ**
Les environnements sont appelés à évoluer, d'où l'importance d'en faire des endroits toujours plus sécuritaires et bienveillants pour les aînés.
- **PARTICIPATION**
Les aînés contribuent à la société de plein droit et ce dans toutes les sphères de la vie.

COMITÉ LOCAL

Les membres du comité local de Tring-Jonction ont participé à toutes les étapes de la mise à jour de la politique municipale des aînés. Pour y parvenir, ils ont été accompagnés par l'agent·e de développement rural de la MRC Robert-Cliche, Audrey Boivin (2019-2020), Marc-André Cloutier (2021), Frédéric Dufour (2021-2022), ainsi qu'Éspace Muni.

- » Stéphanie Roy
Élue responsable du dossier « Aînés-Famille »
- » Marie-Claude Brassard
Organisatrice communautaire, CSSS Beauce
- » Mario Mathieu
Élu substitut pour le dossier « Aînés-Famille »
- » Danye Vachon
Directrice de Les Résidences Sainte-Famille de Tring-Jonction et représentante du milieu de vie des « Aînés »
- » Josée Roy
Citoyenne et représentante du milieu de vie des « Aînés »
- » Marie-Claude Mercier
Agente culturelle

LES NEUF CHAMPS D'ACTION ONT ÉTÉ ABORDÉS DANS LES CONSULTATIONS

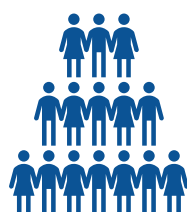


STATISTIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

POPULATION



ÂGE MÉDIAN



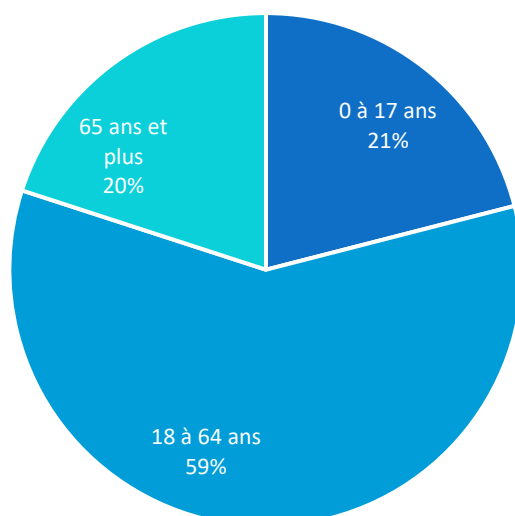
2006 : 40,1 ans

2016 : 43,5 ans

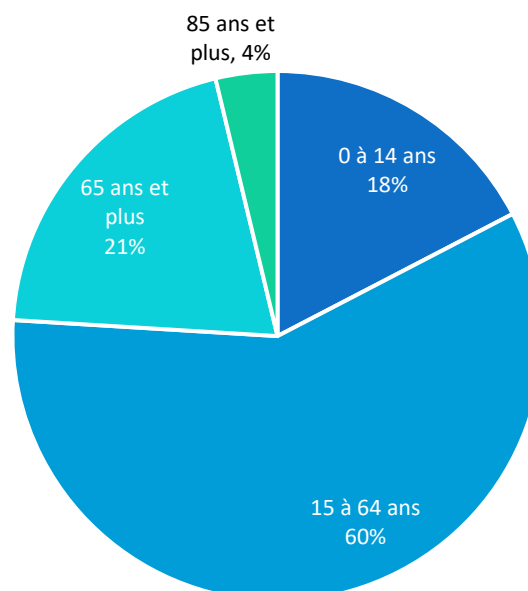
2021 : 42,8 ans

GROUPES D'ÂGE

Groupe d'âge 2016



Groupe d'âge 2021



PLAN D'ACTION

CHAMPS D'ACTION ET OBJECTIFS

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Offrir des infrastructures favorisant les déplacements actifs et sécuritaires

HABITAT ET MILIEU DE VIE

Offrir une résidence semi-autonome pour les aînés Résidence Sainte-Famille

PARTICIPATION SOCIALE

Favoriser l'implication sociale à l'aide d'outils propices

LOISIRS

Bonifier l'offre d'activités intergénérationnelles et culturelles

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Augmenter les liens intergénérationnels dans la communauté

COMMUNICATION ET INFORMATION

Favoriser l'accès à l'information sur les différents secteurs d'activités dans la municipalité (Services, bénévolat, activités sportives, culturelles, etc.)

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Maintenir et développer les services en lien avec les soins de santé

SÉCURITÉ

Améliorer la sécurité piétonnière

COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi a été créé afin de veiller à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action 2022-2026.